

Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine

Direction de l'habitation

Cabinet du directeur

303, rue Notre-Dame Est, 4^e étage

Montréal (Québec) H2Y 3Y8

Droit de retour sur le site des places l'Acadie et Henri-Bourassa après la reconstruction

Madame, Monsieur

Comme vous le savez, les immeubles des places l'Acadie et Henri-Bourassa où vous habitez ont été vendus à un nouveau propriétaire, le Groupe Tyron.

Au même moment, la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) a mis en place un service d'aide pour faciliter le relogement temporaire à l'extérieur du site pendant la période des travaux de démolition des immeubles et de construction d'un nouveau projet résidentiel.

La Ville de Montréal s'est engagée à ce que le nouveau projet comprenne un nombre suffisant de logements communautaires pour permettre le retour de tous les locataires actuels qui souhaiteront revenir y vivre.

Ces logements communautaires seront construits grâce à des subventions du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal dans le cadre du programme *AccèsLogis*. Ce programme est administré par la Direction de l'habitation de la Ville de Montréal. Les nouveaux logements sociaux et communautaires seront réalisés par des organismes à but non lucratif (OBNL) qui en seront les propriétaires.

Pour respecter l'engagement de la Ville de Montréal de vous garantir un droit de retour, la Direction de l'habitation va s'assurer que les nouveaux propriétaires communautaires qui seront subventionnés par le programme *AccèsLogis* vous accorderont la priorité pour louer un des nouveaux logements dès que leur construction sera terminée.

C'est pourquoi vous devez compléter le formulaire ci-joint pour fournir vos coordonnées (adresse, téléphone, ...) à la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) pour qu'on puisse vous informer de l'avancement du projet et du moment exact où vous pourrez faire une demande de location d'un nouveau logement communautaire.

Le directeur,

Denis Quirion

Lettre remise par : _____, le _____ 2008.



Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine

Direction de l'habitation
Cabinet du directeur
303, rue Notre-Dame Est, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Y 3Y8

Right to return to Places de L'Acadie and Henri-Bourassa after the reconstruction

Madame, Sir

As you know the buildings in which you live situated on Place de l'Acadie and Place Henri-Bourassa have been sold to a new owner, the Tyron Group.

At the same time, the Société d'habitation et du développement de Montréal (SHDM) has initiated a service to facilitate your temporary relocation off-site for the duration of the reconstruction which will include the demolition of the existing buildings and the construction of a new residential project.

The City of Montréal has committed itself to ensuring that the new project will include a sufficient number of social and community-based housing units to permit the return of all those current residents who so desire.

The social and community-based housing will be built with subsidies from the government of Québec and the City of Montréal under the *AccèsLogis* programme. This programme is administered by the Housing Department of the City of Montréal. The new social housing will be developed by non-profit organizations who will become the owners of these new buildings.

In order to respect the City of Montréal's commitment to guarantee your right to return, the Housing Department will ensure that the new community-based owners, who will be subsidized under the *AccèsLogis* programme, will give you priority in renting the new apartments once their construction is completed.

That is why you must complete the attached form and provide your address, telephone number, etc. to the Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) in order that we may inform you of the project's progress and also of the exact moment when you will be able to make a request for a new apartment.

The Director

Denis Quirion

Letter distributed by : -----, on the -----2008